
Le Comité d'histoire parlementaire et politique

Jean Garrigues

🔗 <http://publications-prairial.fr/recp/index.php?id=358>

DOI : 10.35562/recp.358

Electronic reference

Jean Garrigues, « Le Comité d'histoire parlementaire et politique », *Revue d'étude et de culture parlementaires* [Online], 1 | 2025, Online since 11 septembre 2025, connection on 19 septembre 2025. URL : <http://publications-prairial.fr/recp/index.php?id=358>



Le Comité d'histoire parlementaire et politique

Jean Garrigues

OUTLINE

- I. Une histoire en renouveau
- II. Les axes du renouvellement

TEXT

- 1 Entre les années 1950 et les années 1980, l'histoire des assemblées et de la vie parlementaire a été un champ relativement délaissé par les chercheurs. Ce trou noir historiographique s'explique, nous semble-t-il, par trois causes principales. La première tient au déficit d'expertise de l'historien confronté aux caractères spécifiques de la vie parlementaire, qui nécessite une réflexion sur le droit et sur la pratique constitutionnelle, administrative et réglementaire, plus accessible aux juristes ou aux historiens du droit. Le deuxième facteur d'explication réside dans l'influence plus ou moins directe de l'école des Annales sur plusieurs générations d'historiens, qui ont eu tendance à dévaloriser une histoire apparaissant comme élitiste, conventionnelle, déconnectée des facteurs économiques et sociaux. Cela explique les réticences encore palpables de certains chercheurs, qui pensent trouver dans la microhistoire, dans l'histoire des sensibilités ou des mentalités collectives, dans l'histoire des représentations ou encore dans la socio-histoire des grilles de lecture plus stimulantes pour la compréhension de notre évolution politique contemporaine. Nous pensons que c'est une fausse querelle, et que la nouvelle histoire parlementaire se nourrit précisément de tous ces champs d'histoire en pleine expansion. Mais il faut se confronter à un troisième champ d'explication, peut-être le plus fondamental, qui nous renvoie à la méconnaissance, voire au discrédit de la vie parlementaire dans l'opinion publique. Depuis la fin du XIX^e siècle, l'antiparlementarisme, nourri à la fois par l'ignorance et par l'extrémisme, n'a cessé de gangrener le débat politique français. Le

divorce croissant entre les élites et les citoyens s'est bien souvent polarisé sur des assemblées jugées élitistes, incompetentes et inefficaces. Et l'évolution des pratiques parlementaires de la V^e République, piégées par la présidentialisation et par l'hypermédiatisation, n'a certainement pas arrangé la perception commune de ce champ historique dévalué. Néanmoins, on peut penser que la reparlementarisation du débat public depuis quelques années, avec l'éclipse plus ou moins durable du fait majoritaire et la remise en question du parlementarisme rationalisé, a contribué à un renouveau d'intérêt pour l'institution parlementaire et son fonctionnement.

I. Une histoire en renouveau

- 2 La flamme de l'histoire parlementaire a été entretenue pendant ces trente années « obscures » par d'autres acteurs de la recherche que les historiens proprement dits. À commencer par les acteurs de cette vie parlementaire, tel le député des Bouches-du-Rhône Henry Bergasse¹ ou Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale de 1993 à 1997 et qui a consacré une monographie à ses prédécesseurs². Les fonctionnaires des assemblées n'ont pas été en reste dans cette sauvegarde du patrimoine historique³. Du côté des sciences humaines, les travaux des sociologues comme Mattei Dogan⁴, des juristes comme Jean-Pierre Marichy⁵ ou des politologues comme Roland Cayrol⁶ ont assuré une sorte de transition vers le renouveau épistémologique des trois dernières décennies.
- 3 Une relève générationnelle a eu lieu dans le champ des approches juridiques de la vie parlementaire⁷, dans celui de la science politique⁸ ou dans celui de la sociologie⁹, tandis que les travaux de Pierre Rosanvallon¹⁰ ou de Bernard Manin¹¹, dans le registre de la philosophie politique, traitaient les concepts de représentation politique et de délibération. Puis sont venus se greffer de nouveaux champs d'approche, tels que les études littéraires¹² ou l'ethnologie¹³, de sorte que l'histoire des assemblées ne pouvait plus ressembler à la caricature qui pouvait la dénigrer quelques décennies plus tôt. Tout récemment, le *Dictionnaire encyclopédique du Parlement*, publié sous la direction scientifique de Damien Connil, Priscilla Jensel-Monge et

Audrey de Montis¹⁴, a achevé de donner ses lettres de noblesse aux études parlementaires.

- 4 Le point de départ du renouveau historiographique proprement dit est venu de la vaste enquête collective lancée en 1984 par Jean-Marie Mayeur, Jean-Pierre Chaline et Alain Corbin sur les parlementaires de la III^e République, qui a permis d'aboutir à la constitution d'un fichier rassemblant plus de deux tiers des parlementaires concernés, à la publication d'un ouvrage sur les sénateurs¹⁵ et à de nombreuses synthèses régionales¹⁶, dont un colloque organisé en 2001 a fait le bilan national. Cette enquête a permis non seulement de relancer l'histoire parlementaire, mais aussi de lui offrir des pistes multiples de renouvellement, explorées par quelques thèses pionnières, aux marges de l'histoire électorale ou de l'histoire sociale du politique¹⁷.
- 5 C'est pour stimuler cet effort de renouvellement méthodologique et scientifique que le Comité d'histoire parlementaire et politique a été créé en 2002, avec le soutien des deux assemblées et avec la mission essentielle d'animer de façon systématique les recherches consacrées au parlementarisme. De nombreux colloques et journées d'étude ont pris pour objet l'histoire parlementaire, de même qu'un séminaire mensuel et une revue trimestrielle, intitulée *Parlement(s). Revue d'histoire politique*. Ont été traités dans la revue des thèmes extrêmement variés : des moments parlementaires (n° 9 : « Mai 68 en débats » ; n° 10 : « La guerre des mots. 14-18 dans les parlements européens » ; hors-série [HS] 4 : « Second Empire » ; n° 12 : « À l'heure du coup d'État » ; n° 15 : « Parlements et parlementaires de France au XVIII^e siècle » ; n° 31 : « Monarchies censitaires »), des familles parlementaires (HS 5 : « Gaullistes au Parlement sous la V^e République » ; n° 6 : « Socialistes au Parlement » ; HS 13 : « Les Républicains et le Parlement en Italie 1861-1994 »), des thématiques de débats (n° 30 : « L'invention politique des banlieues à la fin du XX^e siècle » ; HS 15 : « Les lois mémorielles en Europe » ; HS 16 : « La mort au Parlement » ; HS 17 : « Le Parlement des animaux »), des représentations (n° 24 : « Le roman parlementaire » ; n° 34 : « Revêtir des idées. Habits, parures et politique en France XVI^e-XXI^e siècles » ; HS 18 : « Objets politiques »), des enjeux parlementaires (n° 17 : « La diplomatie parlementaire en France après 1945 ») ou encore des approches territoriales (HS 2 : « Politique en Aquitaine. Des Girondins à nos jours ») ou étrangères (n° 21 : « Un parlementarisme

allemand ? » ; HS 12 : « Vie politique et parlementaire en Espagne ^{xix}-^{xx}^e siècles »).

- 6 Par ailleurs, en tant que revue d'histoire politique, *Parlement(s)* est rapidement sortie du cadre de la vie parlementaire proprement dite pour s'intéresser à de multiples approches : des enjeux majeurs (n° 1 : « L'Europe ! L'Europe ! » ; HS 3 : « Penser et construire l'Europe » ; n° 18 : « Science et révolutions » ; n° 22 : « Citoyenneté, république et démocratie en France de 1789 à 1989 » ; n° 38 : « L'école saisie par le politique ^{xix}^e-^{xxi}^e siècles »), les élections (n° 2 : « Les urnes de l'Oncle Sam » ; n° 4 : « Quarante ans de présidentielles 1965-2005 » ; n° 16 : « Élus et élections du 8 février 1871 »), la sociologie politique (n° 5 : « Monde rural et politique en Europe » ; HS 7 : « Vie et pratiques politiques en terres méditerranéennes » ; n° 8 : « Jeunes en politique » ; n° 19 : « Femmes outsiders en politique » ; HS 10 : « Bretagne en politique », n° 27 : Une France des sans voix ?), les cultures politiques (n° 13 : « L'homme providentiel » ; HS 9 : « L'antiparlementarisme en France » ; n° 40 : « Les gauches et l'international au ^{xx}^e siècle) ou encore l'anthropologie politique (n° 23 : « Transgresser en politique », HS 11 : « Amitiés en politique, d'Oreste et Pylade à nos jours » ; n° 25 : « Oiseaux de malheur. Annoncer les mauvaises nouvelles » ; HS 14 : « Couples en politique des guerres de Religion à nos jours »).
- 7 Les colloques et journées d'étude organisés ou coorganisés par le Comité d'histoire parlementaire et politique ont reflété cette diversité d'approches, alimentée par la collaboration entre historiens, historiens du droit, juristes, politistes, sociologues ou littéraires, ainsi que par les témoignages des acteurs politiques mis à contribution. Ils ont porté aussi bien sur la méthodologie de la recherche (« L'Europe des Parlements. État des recherches en histoire parlementaire », novembre 2012), les institutions elles-mêmes (« La Cinquième République au Parlement », mai 2008, actes publiés par le Sénat ; « Comprendre la Cinquième République 1958-2008 », septembre 2008, actes parus aux Presses universitaires de France [PUF] en 2010), les élections (« Les élections locales sous la Cinquième République », janvier 2009 ; « Les élections législatives et sénatoriales outre-mer 1848-1981 », novembre 2006, actes parus aux Indes savantes en 2010 ; « Les campagnes électorales de 1848 à nos jours », mars 2007 ; « Le Sénat de la V^e République », juin 2009,

actes publiés par le Sénat ; « Les secrétariats administratifs des groupes parlementaires », juin 2010, actes sur le site de l'Assemblée nationale ; « Les présidents de l'Assemblée nationale de 1789 à nos jours », novembre 2011), des moments politiques forts (« Front populaire, chocs et contre-chocs 1934-1940 », décembre 2006 ; « Le discours de Jacques Chaban-Delmas sur la Nouvelle Société », septembre 2009, actes publiés en 2010 chez Economica ; « Les Dix décisives 1869-1979 », actes publiés aux PUR en 2022), des familles politiques (« Les échecs du centrisme dans la France des ^{xix}^e et ^{xx}^e siècles », mars 2004, actes publiés en 2005 par la MSH d'Aquitaine ; « Le Centre national des indépendants et paysans. Archives, mémoires et histoire, juin 2004 ; « Centre et centrisme en Europe aux ^{xix}^e et ^{xx}^e siècles, mai 2005, actes publiés chez Peter Lang en 2007 ; « Socialistes au Parlement », décembre 2005, publiés dans la revue *Parlement(s)* n° 6 ; « Hériter en politique. Filiations, transmissions et générations politiques ^{xix}^e-^{xxi}^e siècles, juin 2009, actes publiés aux PUF en 2011 ; « Pierre Bérégovoy en politique », mai 2010 ; « Les parlementaires gaullistes du Nord-Ouest 1958-1981 », mai 2011 ; « Tribuns du peuple. Les Gauches au Parlement, de 1870 à nos jours », octobre 2013), des grands débats parlementaires (« La laïcité, des débats, une histoire, un avenir. 1789-1905-2005 », février 2005, actes publiés par le Sénat ; « Les questions sociales au Parlement », mars 2006, actes publiés par le Sénat) ou encore sur l'histoire des représentations (« Caricatures politiques et parlementaires », décembre 2015.)

- 8 En contrepoint de la revue et des journées d'étude, le Comité d'histoire parlementaire et politique organise depuis 2004 un séminaire mensuel en partenariat avec le Centre d'histoire de Sciences Po. Ses travaux concernent la vie des parlements, en France et dans le monde, mais aussi plus largement tout le champ politique. Le premier cycle du séminaire, de 2004 à 2007, a proposé une thématique très large (Pouvoirs, institutions et familles politiques en Europe ^{xviii}^e-^{xxi}^e siècles) permettant d'explorer les travaux novateurs des historiens, juristes, politistes et sociologues dans ce champ. Le deuxième cycle 2007-2010, intitulé « L'histoire politique en renouveau », a été construit sur des séances réunissant un chercheur présentant un bilan historiographique d'une question donnée, un autre plus novice proposant une étude de cas et un qui a alimenté la

discussion à la lumière de sa propre expertise. Les cycles suivants se sont recentrés sur les études parlementaires proprement dites. Le cycle 2010-2011, intitulé « Le Parlement dans tous ses états », a réuni dans chaque séance un chercheur et un praticien de la vie parlementaire. Le cycle 2011-2012 s'est intéressé à l'histoire de l'antiparlementarisme, en étudiant ses temps forts et faibles, ses fondements idéologiques, ses thèmes majeurs, ses lieux, ses groupements et ses individus. Le cycle 2012-2013 s'est ouvert aux parlements du monde. Sans énumérer tous les cycles suivants, dont celui qui s'est intéressé à la question de la laïcité il y a quelques années, on rappellera seulement que le cycle actuel de deux ans 2023-2025 est consacré aux clubs de réflexion et aux think tanks du ^{xix}^e siècle à nos jours. Il fait intervenir à la fois des chercheurs historiens, politistes ou sociologues mais aussi des responsables de ces think tanks qui témoignent de leur expérience. L'esprit du séminaire est en effet de confronter tant que faire se peut les chercheurs et les praticiens de la vie parlementaire.

II. Les axes du renouvellement

- 9 Quels sont les axes majeurs de ce renouveau historiographique auquel le Comité d'histoire parlementaire et politique a essayé de contribuer pendant deux décennies ? Ce sont d'abord des champs considérés comme traditionnels, mais profondément rajeunis par l'interpénétration des sciences sociales. On pense à des approches biographiques¹⁸, prosopographiques¹⁹, générationnelles²⁰, chronologiques (portant par exemple sur la III^e République²¹, sur la V^e²² ou sur les assemblées étrangères²³) ou diachroniques²⁴. D'autres champs ont été et sont de plus en plus explorés, notamment grâce à l'émergence des approches fonctionnalistes²⁵ ou grâce à l'apport des autres sciences sociales, telles que l'anthropologie, la lexicographie²⁶, les sciences du langage ou de la communication²⁷.
- 10 Si l'on prend l'exemple particulièrement probant de la thèse consacrée par Christophe Bellon à Aristide Briand dans la première phase de sa vie parlementaire, on constate que la perspective classiquement biographique cède le pas à une ambition tout à fait novatrice qui emprunte à la fois à l'histoire des cultures politiques et à celle des institutions au sens le plus noble du terme, nourrie par les

apports de la science politique, de la lexicologie et du droit parlementaire. D'où une problématique clairement dessinée dans l'introduction et qui vise à confronter le rôle de la délibération, essentiel dans le processus institutionnel de la III^e République, au fait majoritaire issu de la pratique politique du début xx^e siècle et indissociable de l'émergence des partis. Il nous montre comment Aristide Briand construit une gouvernance à partir de la dynamique de la délibération, proposant une forme d'adaptation à la fois subtile et efficace du régime d'assemblée. Elle s'articule autour de la notion de « contrat majoritaire », mise à l'épreuve par les difficultés d'application de la loi sur la Séparation, tant sur le terrain des légitimités normatives que sur celui des péripéties politiques (la querelle des Inventaires, crise parlementaire de l'été 1906). L'approche fonctionnaliste de la vie parlementaire est à la fois valorisée et dépassée par d'autres enjeux qui apparaissent avec force, tels que le débat idéologique et philosophique sur la laïcité, le tropisme ou la conjonction des centres, la possibilité d'une gauche réformatrice confrontée au socialisme unifié. Ce sont des éléments récurrents de la vie politique française pour lesquels cette thèse savante, sur la base d'une approche biographique apparemment traditionnelle, apporte un éclairage tout à fait neuf.

- 11 Selon une tout autre approche, au croisement de l'histoire sociale, de l'histoire culturelle et de l'histoire politique, la thèse consacrée par Bibia Pavard aux enjeux de la contraception et de l'avortement dans la société française des années 1960 et 1970 se présente, de façon presque étonnante, comme une magistrale leçon sur la mécanique parlementaire sous la V République. Elle s'intéresse à la phase prospective, c'est-à-dire aux stratégies de publicisation, de personnification, de conviction, d'intermédiation ou de rassemblement qui sont décisives pour la préparation du processus législatif proprement dit. Puis apparaît la véritable mécanique parlementaire : la fabrication de la loi, l'expertise des fonctionnaires d'assemblée, des cabinets ministériels ou des auditions en commissions spécialisées, le rôle déterminant du rapporteur, la surpolitisation des débats parlementaires qui génère le télescopage entre des logiques opportunistes, partisans, idéologiques, voire genrées, les modalités de publicisation et d'incarnation de ces débats, l'émergence de figures d'experts parlementaires favorables ou

hostiles à la libération féminine, les débuts du procédé du mur d'amendements, appelé à un grand succès par la suite, enfin la mise en évidence des rapports de force entre les pouvoirs de l'Assemblée, du Sénat et du Conseil constitutionnel, qui rend l'étude de la vie parlementaire beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît. À côté du fil conducteur de la thèse, qui montre à la fois l'appropriation d'une dynamique de réforme sociétale par les idées et les groupes porteurs des valeurs féministes, cette thèse constitue une contribution majeure à l'historiographie du processus légiférant.

- 12 Parmi ces champs novateurs, celui de la délibération parlementaire a été l'un des mieux défrichés depuis une décennie. La place et les fonctions politiques de l'éloquence²⁸, le discours comme matériau historique et littéraire²⁹, le débat comme moment politique et procédural³⁰ ont fait l'objet de travaux importants, même si beaucoup reste à faire. De même pour l'approche ethno-historique, qui laisse entrevoir des pistes prometteuses³¹, ou pour l'histoire de la représentation et de la médiatisation de la vie parlementaire, qui n'en est qu'à ses balbutiements³². Un champ de recherches s'ouvre, au confluent de l'histoire politique et de l'histoire culturelle, pour découvrir les corpus littéraires, journalistiques, iconographiques ou audiovisuels associés à la vie parlementaire.
- 13 On peut d'ailleurs y ajouter un thème complémentaire, qui est celui de l'antiparlementarisme, sans doute aussi vieux que le parlementarisme, même si le *Trésor de la langue française* en attribue la paternité à Maurice Barrès (1912). On a beaucoup écrit sur ce thème, et de nombreux travaux ont eu pour sujet des moments ou des familles antiparlementaires. Il manque néanmoins une historicité, une généalogie qui permette de saisir l'écart possible de la perception même du mot depuis deux siècles³³, en soulignant ses fondements idéologiques, ses filiations, ses variations, ses degrés, ses milieux privilégiés (élitiste ou populiste), ses temps forts et ses temps faibles, ses thèmes récurrents (le coût de la représentation parlementaire, la médiocrité et l'absentéisme des élus, la corruption et le parasitisme, la confiscation du pouvoir par les élites, la critique de la gérontocratie, de la reproduction et de la transmission du pouvoir, et, plus près de nous, les critiques sur la non-représentativité des élus en matière de genre ou de diversité) ou encore ses formes d'expression, ce qui nous ramène à l'omniprésence de l'image dans le

champ d'exploration. En outre se profile l'idée d'une approche comparatiste, qui étendra les pistes de recherche au domaine européen, voire mondial. C'est l'un des enjeux majeurs de l'historiographie parlementaire en devenir.

- 14 Comme d'autres champs ou sous-champs historiographiques, l'histoire parlementaire est en effet en train de s'intégrer au « *transnational turn* ». Depuis quelques années, des travaux d'historiens se tournent vers la pratique parlementaire dans les pays de faible tradition démocratique³⁴. Les travaux qui prennent en compte la dimension comparatiste de cette histoire transnationale sont encore peu nombreux et émanent pour la plupart de juristes ou de politistes³⁵. Mais un projet européen a pris forme au sein du réseau EuParl.Net, qui tend dans un premier temps à réaliser une histoire conceptuelle du parlementarisme européen. Le point de départ consiste dans la construction d'une sorte d'idéal-type à quatre dimensions : la représentation, la délibération, la souveraineté et la responsabilité. Chacune de ces dimensions constitutives sera interrogée dans sa dimension à fois chronologique et comparative, afin de réfléchir à la généalogie d'un socle commun du parlementarisme européen. À cette réflexion conceptuelle s'agrègent des éléments de recherches transnationales sur des aspects particuliers de la vie parlementaire, qu'ils relèvent par exemple de la culture quotidienne des députés³⁶ ou de la gouvernance des assemblées³⁷. Dans cette perspective, l'étude de la vie parlementaire sous les régimes autoritaires de l'Europe contemporaine ou dans les périodes de transitions démocratiques apparaît comme un champ à défricher de façon prioritaire afin de combler les « trous noirs » de cette histoire européenne en devenir.
- 15 Que ce soit dans une perspective fonctionnaliste, culturaliste ou comparatiste, l'histoire de la vie parlementaire a donc incontestablement de beaux jours devant elle et il est souhaitable qu'elle trouve des lieux d'accueil universitaire pour donner libre cours à la curiosité et à la créativité des chercheurs.

NOTES

- 1 H. Bergasse, *Histoire de l'Assemblée des élections de 1789 aux élections de 1967*, Paris, Payot, 1967.
- 2 Ph. Séguin, *240 dans un fauteuil. La saga des présidents de l'Assemblée*, Paris, Éditions du Seuil, 1995.
- 3 M. Ameller, *L'Assemblée nationale*, Paris, PUF, 1994 ; M. Mopin, « Diriger le Parlement », *Pouvoirs*, n° 83, 1997, p. 41-58 ; M. Mopin, *Les grands débats parlementaires de 1875 à nos jours*, Paris, La Documentation française, 1988 ; M. Mopin, *L'Assemblée nationale et le Palais-Bourbon d'hier à aujourd'hui*, Paris, Assemblée nationale, 1998 ; A. Delcamp, « Le rôle législatif du Sénat », *Revue de droit public*, n° 88, 1972, p. 175-228, *Le Bicamérisme*, Paris, Economica, 1997 ; B. Fuligni, *Les quinze mille. Députés d'hier et d'aujourd'hui*, Paris, Horay, 2006.
- 4 M. Dogan, « La stabilité du personnel parlementaire sous la Troisième République », *Revue française de science politique*, vol. 3, n° 2, 1953, p. 319-348 ; M. Dogan, *Political Ascent in a Class Society: French Deputies 1870-1958*, Glencoe, Free Press, 1961 ; M. Dogan, « Les filières de la carrière politique en France », *Revue française de sociologie*, vol. 8, n° 4, 1967, p. 468-492.
- 5 J.-P. Marichy, *La deuxième chambre dans la vie politique française depuis 1875*, Paris, LGDJ, 1969.
- 6 R. Cayrol, J.-L. Parodi et C. Ysmal, *Le député français*, Paris, Armand Colin, 1973.
- 7 F. Laffaille, *Le président du Sénat depuis 1875*, thèse, Université Paris 5, 1997 ; F. Chevalier, *Le sénateur français (1875-1995). Essai sur le recrutement et la représentativité des membres de la seconde chambre*, Paris, LGDJ, 1998 ; J.-Ph. Heurtin, *L'espace public parlementaire. Essai sur les raisons du législateur*, Paris, PUF, 1999 ; A. Laquière, *Les origines du régime parlementaire en France 1814-1848*, Paris, PUF, 2002 ; J. Benetti, *Droit parlementaire et fait majoritaire à l'Assemblée nationale sous la V^e République*, thèse, Université Paris 1, 2004 ; Y.-A. Durelle-Marc, *Pétitionnement et droit de pétition durant l'Assemblée nationale constituante (1789-1791). Contribution à l'histoire du régime représentatif*, thèse, Université Paris 1, 2004.

- 8 B. François, *Naissance d'une Constitution. La Cinquième République, 1958-1962*, Paris, Presses de Sciences Po, 1996 ; J. Joana, *Le Parlement contre le monde. Les lieux de formation et d'agrégation du personnel politique au XIX^e siècle (1815-1877)*, thèse, Université Montpellier 1, 1997 ; M. Offerlé (dir.), *La profession politique, XIX-XX^e siècles*, Paris, Belin, 1999 ; D. Mineur, *Archéologie de la crise de la représentation politique*, thèse, Sciences Po Paris, 2004 ; J. Navarro, « Les rôles au Parlement européen. Une typologie des pratiques de représentation », *Revue française de science politique*, vol. 59, n° 3, 2009, p. 479-506.
- 9 J. Commaille, *L'esprit sociologique des lois*, Paris, PUF, 1994 ; O. Nay, « Le travail politique à l'Assemblée. Note sur un champ de recherche trop longtemps déserté », *Sociologie du travail*, vol. 45, n° 4, 2003, p. 537-554.
- 10 P. Rosanvallon, *Le moment Guizot*, Paris, Gallimard, 1985 ; P. Rosanvallon, *Le peuple introuvable. Histoire de la représentation démocratique en France*, Paris, Gallimard, 1998 ; P. Rosanvallon, *La démocratie inachevée. Histoire de la souveraineté du peuple en France*, Paris, Gallimard, 2000.
- 11 B. Manin, « Volonté générale ou délibération ? Esquisse d'une théorie de la délibération politique », *Le Débat*, n° 33, 1985, p. 72-93 ; B. Manin, *Principes du gouvernement représentatif*, Paris, Calmann-Lévy, 1995.
- 12 M. Stein, *Victor Hugo orateur. Étude des discours politiques prononcés de 1846 à 1880*, thèse, Université Paris 7, 2004 ; D. Dupart, *Le « lyrisme démocratique » de Lamartine. Étude des discours politiques de 1834 à 1848*, thèse, Université Paris 4, 2008.
- 13 M. Abélès, *Un ethnologue à l'Assemblée*, Paris, Odile Jacob, 2000.
- 14 Damien Connil, Priscilla Jensei-Monge et Audrey de Montis (dir.), *Dictionnaire encyclopédique du Parlement*, Bruxelles, Buylant, 2023.
- 15 A. Corbin et J.-M. Mayeur (dir.), *Les immortels du Sénat, 1875-1918. Les cent seize inamovibles de la Troisième République*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1995.
- 16 S. Guillaume et B. Lachaise (dir.), *Dictionnaire des parlementaires d'Aquitaine sous la Troisième République*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 1998 ; J.-P. Chaline et A.-M. Sohn (dir.), *Dictionnaire des parlementaires de Haute-Normandie 1871-1940*, Rouen, Publications de l'université de Rouen, 2000 ; B. Menager, J.-P. Florin et J.-M. Guislin (dir.), *Les parlementaires du Nord-Pas-de-Calais sous la III^e République*, Lille, Université Charles-de-Gaulle, 2000 ; J. El Gammal et P. Plas (dir.),

Dictionnaire des Parlementaires du Limousin sous la Troisième République, Limoges, PULIM, 2001 ; J.-M. Mayeur et A. Schweitz (dir.), *Les parlementaires de la Seine sous la Troisième République*, 2 vol., Paris, Publications de la Sorbonne, 2001.

17 J. Quellien, *Les élections législatives dans le Calvados pendant la Troisième République (1871-1938)*, thèse, Université de Caen, 1983 ; J. Binoche, *Le rôle des élus de l'Algérie et des colonies au Parlement sous la III^e République (1871-1940)*, thèse, Université de Poitiers, 1987 ; G. Le Beguec, *L'entrée au Palais-Bourbon : les filières privilégiées d'accès à la fonction parlementaire (1919-1939)*, thèse, Université Paris 10, 1989 ; J. Garrigues, *Léon Say et le Centre gauche 1871-1896. La grande bourgeoisie libérale dans les débuts de la Troisième République*, thèse, Université Paris 10, 1993.

18 D. Bellamy, *Geoffroy de Montalembert (1898-1993). Un aristocrate en République*, Rennes, PUR, 2006 ; S. Tomei, *Clemenceau le combattant*, Paris, La Documentation française, 2008 ; Ch. Bellon, *Délibération parlementaire et phénomène majoritaire sous la Troisième République. L'exemple d'Aristide Briand, député de la Loire (1902-1919)*, thèse, Sciences Po Paris, 2009 ; Ch. Bellon, *Briand l'Européen*, Paris, La Documentation française, 2009 ; M. Stein, *Victor Hugo l'universel*, Paris, La Documentation française, 2010.

19 É. Anceau, *Dictionnaire des députés du Second Empire*, Rennes, PUR, 1999 ; B. Marnot, *Les ingénieurs au Parlement sous la III^e République*, Paris, CNRS Éditions, 2000 ; H. Chevaleyre, *Les femmes parlementaires socialistes en France de 1945 à 1995*, mémoire DEA, Université Bordeaux 3, 2001 ; N. Castagnez, *Socialistes en République. Les parlementaires SFIO de la IV^e République*, Rennes, PUR, 2004 ; J.-M. Guislin, *L'affirmation du parlementarisme au début de la Troisième République : l'exemple du Pas-de-Calais, 1871-1875*, Arras, Artois Presses Université, 2004 ; S. Hubac, « Des femmes aux élections législatives en France de 1945 à 1968 : veuves d'hommes politiques célèbres et femmes d'inéligibles », *Parlement(s). Revue d'histoire politique*, n° 3, 2005 ; F. Przybyla, *Le blé, le sucre et le charbon. Les parlementaires du Nord et leur action (1881-1889)*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2007 ; F. Menant, *Le corps législatif sous Napoléon*, Paris, Nouveau Monde Éditions, 2011.

20 O. Wieviorka, *Les orphelins de la République. Destinées des députés et sénateurs français (1940-1945)*, Paris, Éditions du Seuil, 2001 ; L. Bantigny et A. Baubérot (dir.), *Hériter en politique – Filiations, générations et*

transmissions politiques (Allemagne, France et Italie, *xix^e-xxi^e siècle*), Paris, PUF, 2011.

21 R. Hudemann, *Fraktionsbildung im französischen Parlament. Zur Entwicklung des Parteiensystems in der frühen Dritten Republik (1871-1875)*, Munich/Zürich, Artemis Verlag, 1979 ; V. Duclert (dir.), *Le Parlement et l'affaire Dreyfus : douze années pour la vérité*, Paris, Assemblée nationale, 1998 ; F. Bock, *Un parlementarisme de guerre 1914-1919*, thèse, Sciences Po Paris, 1998 ; D. Gros, *L'Assemblée nationale de 1871, structuration partisane, œuvre constitutionnelle, œuvre législative*, thèse, Université Paris 2, 2010.

22 A. Kimmel, *L'Assemblée nationale sous la Cinquième République*, Paris, PFNSP, 1991 ; « La Cinquième République au Parlement », colloque CHPP, Palais du Luxembourg, 15 mai 2007 ; P. Smith, *The Senate of the Fifth French Republic*, Londres, Palgrave MacMillan, 2009.

23 N. Patin, *La guerre au Reichstag. Expériences de guerre et imaginaires politiques des députés sous la République de Weimar (1914-1933)*, thèse, Université Paris 10, 2010.

24 J. Stone, *The Search for Social Peace. Reform Legislation in France, 1880-1914*, New York, State University of New York Press, 1985 ; J.-P. Delannoy, *Les religions au Parlement français du général de Gaulle (1958) à Valéry Giscard d'Estaing (1975)*, Paris, Éditions du Cerf, 2005 ; *Les questions sociales au Parlement, 1789-2006*, Paris, Sénat, 2006 ; *L'Europe au Parlement de Victor Hugo à nos jours*, Paris, Sénat, 2007 ; B. Pavard, *Contraception et avortement dans la société française (1956-1979) : histoire d'un changement politique et culturel*, thèse, Sciences Po Paris, 2010.

25 « Le fonctionnement des assemblées délibératives », « Le travail parlementaire », 3^e et 4^e parties, dans J. Garrigues et al. (dir.), *Assemblées et Parlements dans le monde, du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Assemblée nationale, 2010, vol. 1, p. 433-748. Voir aussi par exemple : H. Fayat, « Bien se tenir à la Chambre. L'invention de la discipline parlementaire », *Cahiers Jean Jaurès*, n° 153, 1999, p. 61-87 ; P. Lascoumes, « Les compromis parlementaires, combinaisons de surpolitisation et de sous-politisation. L'adoption des lois de réforme du Code pénal (décembre 1992) et de création du Pacs (novembre 1999) », *Revue française de science politique*, vol. 59, n° 3, 2009, p. 455-478 ; « La diplomatie parlementaire en France après 1945 », *Parlement(s). Revue d'histoire politique*, n° 17, 2012 ; « Les présidents de l'Assemblée nationale, de 1789 à nos jours », colloque CHPP, Assemblée nationale, 2011.

- 26 D. Mayaffre, *Le poids des mots. Le discours de gauche et de droite dans l'entre-deux-guerres (1928-1939)*, Paris, Honoré Champion, 2000.
- 27 P. Marchand, *Le grand oral. Les discours de politique générale de la V^e République*, Bruxelles, De Boeck, 2007.
- 28 N. Roussellier, *Le Parlement de l'éloquence. La souveraineté de la délibération au lendemain de la Grande Guerre*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997 ; F. Almeida (dir.), *L'éloquence politique en France et en Italie de 1870 à nos jours*, Rome, École française de Rome, 2001.
- 29 J. Garrigues (dir.), *Les grands discours parlementaires*, 6 vol., Paris, Assemblée nationale / Armand Colin, 2004-2006.
- 30 J. Elster, « Argumenter et négocier dans deux assemblées constituantes », *Revue française de science politique*, vol. 44, n° 2, 1994, p. 187-256 ; E. Landowski, « Le débat parlementaire et l'écriture de la loi », *Revue française de science politique*, vol. 27, n° 3, 1977, p. 428-441 ; J.-N. Ferrié, B. Dupret et V. Legrand, « Comprendre la délibération parlementaire. Une approche praxéologique de la politique en action », *Revue française de science politique*, vol. 58, n° 5, 2008, p. 795-816 ; « Faire parler le Parlement. Méthodes et enjeux de l'analyse des débats en assemblées politiques », colloque Gevipar, Sciences Po, ENS Cachan, AFSP, ASS, 13-14 octobre 2010.
- 31 O. Rozenberg et P.-Y. Baudot (dir.), « Violence des échanges en milieu parlementaire », *Parlement(s). Revue d'histoire politique*, n° 14, 2010 ; J. Ruhlmann, « Comique, éloquence et histoire politique en "voix" de réhabilitation », *Histoire@politique*, n° 1, 2007, p. 9, DOI : <https://doi.org/10.3917/hp.001.0009> ; et J. Ruhlmann, « Jalons pour une histoire du comique parlementaire », dans J. Garrigues et al. (dir.), *Assemblées et Parlements dans le monde*, op. cit., vol. 2, p. 1372-1384 ; Th. Bouchet, *Noms d'oiseaux. L'insulte en politique de la Restauration à nos jours*, Paris, Stock, 2010.
- 32 V. Le Torrec, « Aux frontières de la publicité parlementaire : les assemblées et leur visibilité médiatisée », *Réseaux*, n° 129-130, 2005, p. 181-208.
- 33 C'est l'ambition du séminaire organisé en 2011-2012 par le Comité d'histoire parlementaire et politique, en collaboration avec le Centre d'histoire Espaces et Cultures de l'université Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand.

34 Voir les chapitres M. Szigeti, « The Regulation of Human Rights and its Validation in Socialist Hungary », E. de Rezende Martins, « Présidence forte – Parlement faible : les chocs et les alliances entre exécutif et législatif au Brésil depuis 1946 », F. Lalanne, « Le vote des lois électorales au Bénin : entre réformisme parlementaire et instrumentalisations politiques », T. Ondo, « Splendeurs et misères du parlementarisme en Afrique noire francophone de 1946 à nos jours », dans J. Garrigues *et al.* (dir.), *Assemblées et Parlements dans le monde*, op. cit., p. 749-1015.

35 V. Barbé, *Le rôle du Parlement dans la protection des droits fondamentaux. Étude comparative : Allemagne, France, Royaume-Uni*, Paris, LGDJ, 2009 ; Ch. de Nantois, *Le député : une étude comparative France, Royaume-Uni, Allemagne*, Paris, LGDJ, 2010 ; C. Vintzel, *Les armes du gouvernement dans la procédure législative. Étude comparée : Allemagne, France, Italie, Royaume-Uni*, Paris, Dalloz, 2011.

36 « Parlamentarische Kulturen in Europa: Lebenswelten von Abgeordneten in Europa (1860-1990) / Parliamentary Cultures in Europe: Life and World of Deputies in Europe (1860-1990) », colloque international organisé par l'Académie Masaryk et le Sénat de République tchèque, Prague, 26-27 octobre 2011.

37 « Les présidents de l'Assemblée nationale, de 1789 à nos jours », colloque cité.

ABSTRACTS

Français

Depuis 2002, le Comité d'histoire parlementaire et politique s'est fixé pour objectif d'associer des chercheurs de plusieurs disciplines (historiens, historiens du droit, juristes, politistes) et des acteurs de la vie politique afin de stimuler la recherche sur l'histoire parlementaire et la faire mieux connaître auprès d'un plus large public. Cet objectif s'est concrétisé par une revue trimestrielle, *Parlement(s). Revue d'histoire politique*, un séminaire mensuel en collaboration avec Sciences Po et une trentaine de journées d'étude et de colloques, en partenariat avec les assemblées, les universités ou d'autres associations scientifiques.

English

Since 2002, the Comité d'histoire parlementaire et politique has set itself the goal of bringing together researchers from several disciplines (historians, legal historians, jurists, political scientists) and political players in order to stimulate research into parliamentary history and make it better

known to a wider public. This objective has resulted in a quarterly journal, *Parlement(s). Revue d'histoire politique*, a monthly seminar in collaboration with Sciences Po and around thirty study days and symposia, in partnership with assemblies, universities or other scientific associations.

INDEX

Mots-clés

histoire culturelle, histoire politique, historiographie, renouveau

Keywords

cultural history, political history, historiography, renewal

AUTHOR

Jean Garrigues

Professeur émérite, université d'Orléans